

**DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE**

REPUBLIQUE FRANCAISE



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



Séance du jeudi 05 décembre 2024

Le mardi 05 décembre 2024 à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de BAIE-MAHAULT, légalement convoqué le vendredi 29 novembre 2024, s'est assemblé à la salle des délibérations.

Présents : Shella COMMIN - Georges DAUBIN - Claudine CHALUS épouse BAZILE - David MONTOUT - Célia MIMIETTE épouse HATCHI - Pierre VENUTOLO - Michel MADO - Jocelyne EUSTACHE - Jocelyn LEREMON - Jacqueline FAVORINUS - Fred EUSTACHE - Julianna DAN - Philippe NABAB - Chazy CIRANY - Jean-Louis OPHELTES - Kattia THEODORE - Lydia DUPONT - Frédéric THEOBALD - Joseph LEE - Marie-Claude BEAUZOR épouse ALEXIS - Christophe CESARIN.

Représentés : Justin DESSOUT - Fabienne ANTENOR - Johanne DAHOMAS - Denise BLEUBAR - Lyliane PIQUION - Tony MOUSSE - Olivier SHEIKBOUDHOU - Alain RAGOUTON - Sylvie CHAMMOUGON, épouse ANNO.

Excusé : Ary CHALUS.

Absents : Denis BERNADOTTE - Murielle JABES- Corinne PETRO - Sandra MANIJEAN - Diana ETIENNE-ROUSSEAU - Amandine FUNDERE - Joël SYLVESTRE.

Séance présidée par Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA, **Maire**.

Secrétaire de séance : M. Joseph LEE.

DCM 2024/12/102

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION(S) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

- ✓ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Vu les demandes de subventions formulées,
- ✓ Vu le rapport du Maire,

- ✓ Considérant que les associations concernées par la présente délibération ont accompli les formalités administratives nécessaires ;
- ✓ Considérant que leur action contribue à l'intérêt local et à l'animation du territoire ;
- ✓ Considérant qu'une subvention de fonctionnement permettra auxdites associations de mener à bien leur mission et projet associatif ;

Le Conseil municipal, sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : D'attribuer les subventions suivantes aux associations ci-après désignées :

	ASSOCIATIONS	DOMICILATION	OBJET DE LA DEMANDE OBSERVATIONS	MONTANT VOTE
1	REAL CLUB DE BRAGELOGNE	Chez M. RAMASSAMY Luc Bragelogne 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'Association</u> Réunir les habitants de Bragelogne dans le cadre des fêtes de Noël autour de match football en mémoire de Rony NIRAYANIN, de tournoi de football et journée détente et partage de repas avec les habitants du 13 au 15 décembre 2024	3 000 €
2	TSA (TRAVAIL SAISONNIER AGRICOLE)	9 Ensemble Le METIS Convenance 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'Association</u> - Organiser un forum Régional de l'installation et de l'emploi agricole en Guadeloupe, intitulé « de la transformation à la qualification agricole ». Lieu : Vélodrome Amédée DETAUX, le 29 novembre 2024 Le but de ce forum est d'accompagner au plus près les jeunes agriculteurs dans leurs démarches, reprise d'activités et de les mettre en relation avec les anciens	Ajournée
3	PING PONG CLUB DE BAIE-MAHAULT	Chez M. Bernard VENUTOLO 13 Résidence les Orchidées 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'association</u> - Promouvoir le tennis de tables féminines, - initiation et perfectionnement de la pratique du tennis de table groupes élites compétitions, - organiser des programmes d'activité handisport /sport santé et le monde de l'entreprises	4 000 €

4	MOUDONG NORD UNIE	Chez Mme Jacqueline ROGER 4 Lot Moudong Nord 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'association</u> Développer la vie associative dans le quartier de Moudong autour d'actions sportives et culturelles. Favoriser les liens intergénérationnels et améliorer la cohésion sociale.	3 000 €
5	TI BAD	306 résidences les créolines Moudong sud 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'association</u> Poursuivre la continuité du développement de la pratique du badminton en offrant des conditions d'entraînement optimales et accessibles à tous Organiser des compétitions et des stages	2 000 €
6	CHALLENGERS	Chez Mme CHAMMOUGON Madly Rue des nasses Section Budan 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'association</u> Carnaval ensemble, art culture et traditions	4 000 €
7	MOUVMAN KILTIREL INITE MAS	43 lotissement les Amandiers 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'association</u> Promouvoir le patrimoine culturel, organisation des 20 ans de l'association Manifestations de Noël et animations culturelles favorisant les échanges intergénérationnels	4 500 €
8	HEALTHY LIFESTYLE	18, rue Jean-louis Mentor 97122 BAIE-MAHAULT	<u>Projet de l'association</u> Sensibiliser la population à l'importance de son bien-être Inciter les habitants à s'engager dans une démarche d'activités physiques régulières Donner à tous la possibilité de vivre un mode vie HEALTHY (consommer au naturel sans produits chimiques) Informé, instruire et éduquer sur l'accessibilité des changements et leurs bénéfices Programmes d'activités : - Fitness/ - Afrofit/ - Atelier bien-être - /Marche/Randonnée - Aquagym	Ajournée

Article 2 : Les dépenses seront imputées au chapitre subvention n°65-Article 65748 du budget 2024 de la Ville.

Article 3 : D'autoriser le Maire, à signer avec les associations bénéficiaires d'une subvention au titre de 2024, une convention de partenariat à cet effet.

Article 4 : De charger le Maire, la Directrice Générale des Services et le Receveur municipal, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le préfet de la Région Guadeloupe.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique "Télé recours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Ville de Baie-Mahault.

Adoptée à l'unanimité.

Certifiée exécutoire, après réception en préfecture le :



Publiée le :

Date du Conseil Municipal : 05 décembre 2024.

Le secrétaire de séance,

